|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Première Réunion interrégionale (IRM-1) chargée de la préparation de la CMDT-21****Virtuelle, 11 mars 2021** | A close up of a sign  Description automatically generated |
|  |  |
|  | **Document** **IRM21-1/33-F** |
| **14 avril 2021** |
| **Original:** **anglais** |
| **Président, Réunion IRM-1** |
| Rapport du Président de la Réunion IRM-1 |
|  |

# 1 Résumé

1.1 La toute première Réunion préparatoire interrégionale (IRM) en vue de la Conférence mondiale de développement des télécommunications s'est tenue en ligne le 11 mars 2021et a été suivie par 256 participants (120 femmes et 136 hommes), dont 205 délégués représentant 67 États Membres, 43 participants représentant 30 entités Membres de Secteur, 7 participants représentant l'ONU et ses institutions spécialisées et 1 invité. La liste des participants peut être consultée [ici](https://www.itu.int/md/D18-RPMIRM-C-0032/).

1.2 S'adressant aux participants, la Directrice du Bureau de développement des télécommunications (BDT) de l'UIT, Mme Doreen Bogdan-Martin, a déclaré: "Alors que nous devons faire face à des défis historiques, alors que la connectivité n'a jamais été plus importante, le succès de notre conférence reposera sur la solidité de notre travail préparatoire. Grâce à une préparation rigoureuse, nous ferons en sorte que la prochaine Conférence mondiale de développement des télécommunications produise les plus grandes retombées possibles, avec des résultats concrets, applicables et mesurables qui transformeront non seulement l'environnement numérique, mais la vie de millions de personnes partout dans le monde".

1.3 Compte tenu de l'évolution incertaine de la pandémie de COVID-19 en cours, le BDT travaille actuellement en étroite collaboration avec le Gouvernement de l'Éthiopie pour élaborer des plans d'atténuation des risques et d'urgence pour la tenue de la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-21), qui devrait avoir lieu du 8 au 19 novembre 2021 à Addis-Abeba. Deux autres réunions préparatoires interrégionales sont prévues, l'une en mai et l'autre en septembre 2021.

1.4 "Cette nouvelle série de réunions de coordination interrégionales nous offre l'occasion d'instaurer des liens interrégionaux essentiels, d'écouter ce que chacun à dire, de mieux comprendre nos différentes spécificités et de travailler ensemble pour parvenir à l'indispensable consensus autour de positions communes qui sera déterminant dans le succès de la CMDT", a

expliqué la Directrice et d'ajouter "… tous les regards sont braqués sur nous et il nous incombe de faire de la prochaine CMDT une conférence véritablement historique qui concrétise sa vision de la connectivité pour tous, des chances pour tous et de la prospérité pour tous. Nous nous devons d'être à la hauteur".

1.5 On trouvera ci-après un compte rendu de la première réunion IRM.

1.6 Les participants ont adopté l'ordre du jour figurant dans le [Document 1](https://www.itu.int/md/D18-RPMIRM-C-0001/).

# 2 Désignation du Président et des Vice-Présidents

2.1 Son Excellence M. Ahmedin Mohammed, Ministre d'État, Ministère de l'innovation et de la technologie, Éthiopie, et Président désigné de la CMDT-21, a été élu à l'unanimité Président des Réunions préparatoires interrégionales. Les participants ont en outre approuvé la désignation des représentants des six organisations régionales de télécommunication aux postes de Vice‑Présidents des réunions IRM (voir encadré).

|  |  |
| --- | --- |
| Président | S. E. M. Ahmedin Mohammed |
| **Vice-Présidents** | Organisation  | Pays |
| **M. Ahmad Sharafat** | APT | Iran (République islamique d') |
| **Mme Caecilia Nyamutswa** | UAT | Zimbabwe |
| **Mme Inga Rimkeviciene** | CEPT | Lituanie |
| **M. Santiago Reyes-Borda** | CITEL | Canada |
| **M. Mansour AlQurashi** | LAS | Arabie saoudite |
| **M. Arseny Plossky** | RCC | Fédération de Russie |

2.2 Son Excellence M. Ahmedin Mohammed a déclaré qu'il était très honoré de diriger le processus préparatoire interrégional. "L'objectif de ce processus est de faciliter les échanges entre les régions en vue de parvenir à un consensus avant la conférence. Je me réjouis de travailler avec vous et de faire en sorte que notre travail soit aussi constructif et efficace que possible."

# 3 Informations mises à jour sur la CMDT-21: Mesures essentielles

3.1 Au nom du Gouvernement de la République d'Éthiopie, M. Mesfin Belachew Tefera, Conseiller stratégique principal au Ministère de l'innovation et de la technologie, a présenté le [Document 21](https://www.itu.int/md/D18-RPMIRM-C-0021/) qui met en avant les mesures essentielles prises pour lutter contre la pandémie de COVID-19 dans le pays hôte de la CMDT-21. Le Gouvernement a créé un groupe d'action interministériel national dirigé par le Premier ministre, Son Excellence M. Abiy Ahmed, en vue de lutter contre les conséquences sanitaires, sociales et économiques du COVID-19. Ce groupe d'action national a pris toute une série de mesures destinées à contenir la maladie à coronavirus.

3.2 L'Éthiopie a approuvé les lignes directrices élaborées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Centre de contrôle des maladies (CDC) et a formulé et publié sa propre *Directive relative à la prévention et au contrôle de la pandémie de COVID-19*. Appelée "*Directive N° 30*/*2020*", elle comprend 10 parties principales, et celle qui concerne la CMDT-21 porte sur les "Mesures de précaution à prendre pendant les réunions" et comprend des lignes directrices relatives aux déplacements.

Quatre scénarios possibles différents

3.3 Le Gouvernement de l'Éthiopie a évalué quatre scénarios concernant la tenue de la CMDT‑21, avec leurs avantages et inconvénients, ainsi que les risques associés et les stratégies d'atténuation. Les paragraphes ci-après indiquent les avantages et les inconvénients.

Scénario 1 – Tenir la Conférence comme prévu initialement

3.4 **Avantages**:La tenue de la CMDT-21 sur place en appliquant des solutions pour remédier aux problèmes posés par le COVID-19 fera de cette manifestation un exemple de bonnes pratiques à adopter pour d'autres conférences analogues. L'organisation d'une conférence sur place permet d'avoir un ordre du jour plus étoffé et de produire de meilleurs résultats, grâce aux fréquentes interactions formelles et informelles entre les participants. Les participants du continent hôte auraient ainsi un sentiment d'appartenance puisqu'ils se retrouveraient dans le cadre d'une manifestation organisée dans leur capitale diplomatique. Une conférence sur place permettra aux autres pays d'Afrique de présenter à la communauté internationale leur programme de travail en matière de développement des télécommunications et des TIC. Cela contribuera en outre à instaurer une confiance dans la capacité d'organiser d'autres manifestations internationales de haut niveau similaires.

3.5 **Inconvénients**:Le COVID-19 risque d'être encore un problème majeur pendant et après la CMDT-21. En raison de la pandémie, la participation risque d'être bien inférieure à celle attendue.

Scénario 2 – Tenir une manifestation hybride

3.6 **Avantages**:La tenue de la CMDT-21 sur place et en ligne en appliquant des solutions pour remédier aux problèmes posés par le COVID-19, en s'adaptant ainsi à la nouvelle normalité, fera de cette manifestation un exemple de bonnes pratiques à adopter pour d'autres conférences analogues. L'Éthiopie peut conseiller aux États Membres de l'UIT, en fonction de leurs besoins et dans l'intérêt de la CMDT-21, d'envoyer des représentants qui sont déjà vaccinés contre le COVID‑19. La tenue d'une manifestation hybride offre une partie des avantages indiqués pour le scénario 1. Elle atténue la monotonie des manifestations virtuelles et permet aux personnes de nouer des relations. Elle crée de la visibilité pour le continent hôte.

3.7 **Inconvénients**: Les difficultés inhérentes à la tenue d'une conférence sur place et en ligne concernent la manière de conserver la mobilisation active des participants en ligne et les défis technologiques en vue de trouver une plate-forme conviviale pour la gestion de la conférence. Les membres de l'UIT ne sont pas favorables aux manifestations hybrides car tous ne peuvent pas participer sur un pied d'égalité.

Scénario 3 – Tenir une manifestation virtuelle

3.8 **Avantages**:Exposition réduite au COVID-19, moins de difficultés liées à la logistique et à la gestion de la conférence.

3.9 **Inconvénients**:La CMDT-21 ne profiterait pas des avantages indiqués dans les scénarios 1 et 2. Des difficultés technologiques pourraient se poser pour tenir une conférence entièrement virtuelle. Les séances virtuelles ont tendance à devenir longues et monotones et, en fonction des fuseaux horaires, il peut être difficile de les suivre.

Scénario 4 – Reporter la Conférence

3.10 **Avantages**:La plupart des problèmes que pose le COVID-19 pourraient s'atténuer à l'échelle de la planète et les conditions permettraient alors de tenir la Conférence. Les avantages seraient donc ceux qu'offre le scénario 1. Comme pour le scénario 2, l'Éthiopie peut conseiller aux États Membres de l'UIT, en fonction de leurs besoins et dans l'intérêt de la CMDT-21, d'envoyer des représentants qui sont déjà vaccinés contre le COVID-19. Les projections concernant ce que sera la situation sur le plan du COVID-19 seront peut-être plus claires d'ici à la fin de 2021. La plupart des participants auront alors déjà été vaccinés contre le COVID-19, de sorte que la circulation du virus aura peut-être considérablement diminuée.

3.11 Nous avons espoir que d'ici à l'été 2022, les mesures de prévention aient permis de maîtriser la pandémie. Grâce à la campagne de vaccination en Éthiopie, une grande partie de la population sera protégée et la situation sera plus sûre, avec plus de temps. Il ne fait aucun doute que si la CMDT est reportée à l'été 2022, il est bien plus probable que des traitements et autres équipements de protection individuelle (EPI) soient disponibles, financièrement abordables et accessibles.

3.12 **Inconvénients**:Il se peut que la pandémie de COVID-19 continue de sévir. Plusieurs manifestations mondiales pourraient se chevaucher pour le pays hôte et les organisateurs. Les inconvénients indiqués dans le scénario 1 s'appliqueraient également.

Commentaires et positions des participants

3.13 Plusieurs délégations ont indiqué soutenir le scénario 1, si la situation s'améliore partout dans le monde en ce qui concerne le COVID-19, mais si elle reste problématique, alors la conférence devrait être reportée (scénario 4). Cette position a été exprimée principalement par les délégués du **Canada**, du **Burkina Faso**, du **Ghana**, du **Kenya**, du **Nigéria**, du **Zimbabwe** (qui s'exprimait également au nom de l'UAT), tandis que le délégué de l'**Égypte** a demandé si, dans le cas du scénario 1, le nombre de participants par délégation serait limité, et que le délégué de la **Côte d'Ivoire** a suggéré qu'il serait peut-être nécessaire d'envisager de reporter la Conférence de plénipotentiaires de 2022 à 2023 pour l'aligner sur la Conférence mondiale des radiocommunications (CMR-23), étant donné que l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT) avait déjà été reportée une fois, de 2020 à 2022.

3.14 De l'avis d'autres délégations, bien que l'arrivée des vaccins offrent quelques raisons de se montrer optimiste, la circulation du virus oblige toujours les gouvernements du monde entier à confiner leur population et il est donc préférable de décider sans attendre de reporter la CMDT.

3.15Le délégué de la **Roumanie, s'exprimant au nom de la CEPT** et en tant que représentant du pays hôte de la Conférence de plénipotentiaires prévue pour 2022, a souligné la nécessité de **prendre une décision rapidement, au moins six mois avant les dates actuellement prévues pour la CMDT-21**.

3.16Le délégué de l'**Arabie saoudite, s'exprimant au nom du groupe des États arabes**, a demandé un report, déclarant que le scénario 4 est une option très sage car il permet de clarifier les choses immédiatement et permet au pays hôte de se préparer de manière adéquate. Tout comme l'AMNT avait dû être reportée, la CMDT-21 devrait être reportée jusqu'à ce que la situation soit suffisamment sûre pour pouvoir la tenir.

3.17Le délégué de la **Thaïlande**, appuyant le calendrier proposé par la **Roumanie** pour une décision, a fait observer que, vu la situation concernant le COVID-19, le scénario 4 semblait être la meilleure option, soulignant qu'il était très peu probable que chaque pays dispose des autorisations nécessaires pour permettre les voyages en novembre 2021.

3.18 Plusieurs points de vue ont été exprimés concernant l'absolue nécessité de tenir une conférence en présentiel. Les délégations réussissent toujours mieux à s'entendre lorsque qu'elles n'ont pas de micro devant elle. Dans le cas d'une conférence dont on souhaite qu'elle porte sur l'inclusion, la manifestation doit se tenir sur place car, comme l'a montré la pandémie de COVID‑19, de nombreux pays ne disposent toujours pas d'une véritable connectivité Internet efficace. Se pose également le problème de la qualité des connexions, qui est un défi pour la gestion d'une conférence virtuelle et pourrait avoir des répercussions sur la prise de décisions. En ce qui concerne les fuseaux horaires, si l'on prend pour modèle les réunions préparatoires, les séances sont limitées à trois heures par jour, alors que les conférences traditionnelles travaillent souvent plus de 12 heures par jour. Il est ainsi impossible sur le plan pratique de remplacer une conférence physique par une conférence virtuelle, avis exprimé par le délégué du **Ghana**, ainsi que le délégué du **Koweït** qui a ajouté que lors de la conférence tenue à Buenos Aires, les délégués avaient travaillé toute la nuit pour examiner les Résolutions et prendre des décisions.

3.19Le délégué des **États-Unis d'Amérique** a souligné qu'avec plusieurs mois de travaux préparatoires en vue de la CMDT-21, lors desquels l'accent avait été mis sur les partenariats et la collaboration et sur la volonté de tenir une conférence axée sur le développement, une manifestation en présentiel est le meilleur format pour rassembler des personnes du monde entier pour réfléchir aux problèmes auxquels leurs pays se heurtent dans le domaine du développement des TIC.

3.20 Le délégué la **Fédération de Russie** a insisté sur le fait que la CMDT ne peut avoir lieu qu'en présentiel et a demandé au Gouvernement de l'Éthiopie et au secrétariat du BDT d'étudier toutes les possibilités pour tenir la conférence en toute sécurité, afin que tous les membres puissent y participer activement. Le délégué a demandé qu'une **décision soit prise d'ici à mai 2021 ou, au plus tard, juin 2021, à la consultation virtuelle des Conseillers**.

3.21Le délégué du **Samoa** a insisté sur le fait que les travaux de la conférence doivent se dérouler dans un environnement physique sûr et sécurisé et a demandé qu'une décision définitive soit prise en juin 2021, afin de savoir si la CMDT-21 aurait lieu comme prévu ou si elle serait reportée à 2022.

3.22Le délégué de l'**Indonésie**, demandant qu'une décision soit prise concernant les scénarios d'ici à la réunion du GCDT (24-28 mai 2021), a souligné la nécessité que le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies (UNDSS) procède à une évaluation approfondie de la situation sur le plan de la sûreté et de la sécurité, sachant que la crise sanitaire mondiale ne faiblit pas. Bien qu'il souhaite qu'il soit possible de se réunir physiquement, il est tout aussi important de garantir la sûreté et protéger la santé des participants et veiller à ce que l'entrée en Éthiopie de délégués étrangers n'aggrave pas la situation sanitaire dans le pays.

3.23 **Suite à donner**:Le secrétariat devrait **se pencher sur la tenue de la conférence en toute sécurité et proposer une décision d'ici au mois de mai afin que le Conseil prenne une décision en juin 2021**.

# 4 Point sur les activités préparatoires des organisations régionales de télécommunication

4.1 Un représentant de l'**Union africaine des télécommunications (UAT)** du Zimbabwe a présenté le [Document 29](https://www.itu.int/md/D18-RPMIRM-C-0029/) qui contient un résumé des activités préparatoires menées par l'UAT. Lors d'une réunion de consultation tenue le 11 février 2021, l'UAT a décidé de son processus préparatoire en vue de la CMDT-21 et créé plusieurs groupes de travail pour mener les activités correspondantes.

4.2 L'UAT est convenue des modalités d'adoption des contributions et des propositions pour la CMDT. Une contribution est définie comme étant "une proposition qu'un État Membre de l'UAT ou une organisation du continent présente aux réunions préparatoires africaines pour qu'elle soit examinée plus avant et approuvée. Pour devenir une proposition africaine commune (AFCP), une proposition doit être approuvée par au moins 15 États Membres de l'UAT. Deux groupes de travail ont été créés pour élaborer et regrouper les propositions africaines communes et les contributions portant sur les points de l'ordre du jour de la CMDT-21 (voir encadré).

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Groupe de travail 1 | Groupe de travail 2 |
| **Sujet** | Méthodes de travail, Déclaration, Plan d'action et initiatives régionales | Questions et programmes généraux de développement des TIC, y compris Questions confiées aux commissions d'études |
| **Président** | M. Richard Anago (Burkina Faso) | M. Jim Patterson (République sudafricaine) |
| **Vice-Présidents** | M. Amr Safwat (Égypte)Mme Hilda Mutseyekwa (Zimbabwe) | M. Mohamed Elhaj (Soudan)Mme Satanislas Kanvoli (Côte d'Ivoire) |

4.3 L'UAT a en outre désigné des coordonnateurs pour les groupes de travail du GCDT et pour les réunions interrégionales (voir encadré):

Coordonnateurs de l'UAT pour les groupes de travail du GCDT

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Coordonnateur | Pays |
| **GCDT-GT-RDTP** | M. Antony Adopo | Côte d'Ivoire  |
| **GCDT-GT-SOP** | Mme Caecilia Nyamutswa | Zimbabwe |
| **GCDT-GT-Prep** | M. Abdulkarim Oloyede | Nigéria |
| **Vice-Président des réunions IRM pour l'Afrique** | Mme Caecilia Nyamutswa | Zimbabwe |

4.4 Un représentant de **la Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL)** du Canada a présenté le [Document 22](https://www.itu.int/md/D18-RPMIRM-C-0022/) qui contient un résumé des activités préparatoires menées par la CITEL. La CITEL a pour première priorité le thème de la Conférence: ***Connecter ceux qui ne le sont pas encore afin de parvenir au développement durable****.* D'autres priorités sont tout aussi importantes, à savoir:

– Une "UIT en adéquation avec sa mission", avec la CMDT-21 en passe de devenir un cadre moteur pour encourager la conception et la mise en œuvre de solutions concrètes et efficaces pour le développement et l'utilisation de la connectivité et des TIC dans les pays en développement, les pays les moins avancés (PMA), les pays en développement sans littoral (PDSL) et les petits États insulaires en développement (PEID).

– Le renforcement de la participation des PMA, des PDSL et des PEID aux travaux de l'UIT-D, en particulier des parties prenantes de la région Amériques, y compris les petites et moyennes entreprises (PME) et les établissements universitaires.

– Une conférence visant à examiner, de manière efficace, les grandes priorités en matière de TIC au service du développement (ICT4D) identifiées par les régions et axées sur la réduction de la fracture numérique sous toutes ses formes, à nouer le dialogue avec les régions et les communautés marginalisées, à promouvoir les réseaux communautaires et à garantir l'équité hommes-femmes, l'égalité ainsi qu'une participation et une mobilisation accrues des jeunes dans les activités de l'UIT-D.

Coordonnateurs de la CITEL pour les groupes de travail du GCDT

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Coordonnateurs | Pays |
| **GCDT-GT-Prep** | Mme Andrea GrippaM. Daniel Carletti | BrésilArgentine |
| **GCDT-GT-SOP** | Mme Kelly O'Keefe Mme Xian Persaud | États-Unis d'AmériqueBahamas |
| **GCDT-GT-RDTP** | M. Víctor Martínez Mme Michele Wu-Bailey | MexiqueÉtats-Unis d'Amérique |

4.5 Les résultats de la CMDT-21 doivent rendre compte de mesures et de politiques concrètes et coordonnées communes à toutes les parties prenantes (États Membres, Membres de Secteur, Associés, société civile, ONG, institutions financières internationales, secteur privé et banques de développement).

4.6 Les priorités régionales devraient avoir un lien et cadrer avec les priorités thématiques qui seront identifiées. Un aspect fondamental pour la région Amériques est que toutes les priorités soient définies et mises en œuvre selon les principes d'universalité, d'équité et d'accessibilité financière.

4.7 La CITEL espère examiner les Questions confiées aux commissions d'études et la restructuration de ces commissions; ramener, si possible, à quatre le nombre de priorités thématiques pour l'UIT-D/BDT, aujourd'hui au nombre de 10; élaborer une déclaration d'Addis‑Abeba fidèle au thème de la Conférence et examiner la présence régionale de l'UIT.

4.8 Un représentant de la **Télécommunauté Asie-Pacifique (APT)** du Japon a présenté le [Document 24](https://www.itu.int/md/D18-RPMIRM-C-0024/) qui contient un résumé des activités préparatoires menées par l'APT. Le Groupe de préparation de l'APT en vue de la CMDT (voir la structure présentée dans l'encadré) coordonne les activités régionales menées en vue des conférences mondiales de développement des télécommunications afin de faire en sorte que les intérêts des Membres de l'APT, en ce qui concerne le développement des TIC, soient correctement représentés.

Groupe de préparation de l'APT en vue de la CMDT

|  |
| --- |
| **Plénière: Président: M. Ahmad Sharafat (Iran (République islamique d'))** |
| Vice-Présidents: M. Norifumi Yamaguchi (Japon), M. Sung Joon Choi (République de Corée) |
| **Groupe de travail 1 (GT 1): Programme, Commission d'études et Questions associées** |
| Présidente: Mme Mina SeonminJun (République de Corée)Vice-Présidentes: Mme Yapeng Wang (Chine), Mme Maryam Espandar (République islamique d'Iran) |
| **Groupe de travail 2 (GT 2): Méthodes de travail, Déclaration et Plan d'action** |
| Présidente: Mme Alexandra Borthwick (Australie)Vice-Présidente: Mme Thasawan Samorwong (Thaïlande) |
| **Groupe de travail 3 (GT 3): Questions générales relatives au développement des TIC y compris initiatives régionales** |
| Présidente: Mme Memiko Otsuki (Japon)Vice-Présidente: Mme Anna AmalinaImam Baweh (Malaisie) |

4.9 Les participants à la deuxième réunion préparatoire de l'APT ont approuvé les quatre **priorités thématiques** proposées par le Groupe de travail du GCDT sur les Résolutions, la Déclaration et les priorités thématiques de la CMDT, à savoir: **connectivité; transformation numérique; environnement propice; et mobilisation des ressources et coopération internationale**.

4.10 Les discussions se poursuivent concernant la Déclaration, les Questions confiées aux commissions d'études et les Résolutions de la CMDT. Parallèlement, une proposition de révision de la Résolution 8 (Rév.Buenos Aires, 2017) "**Collecte et diffusion d'informations et de statistiques**" vise à améliorer le mécanisme permettant d'établir, de réexaminer et de réviser les indicateurs pour le nouvel indice UIT.

4.11La Résolution 34(Rév.Buenos Aires, 2017) relative au **Rôle des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication dans la préparation en prévision des catastrophes, l'alerte avancée, l'atténuation des effets des catastrophes, les interventions et les opérations de secours** fait elle aussi actuellement l'objet d'un travail de révision afin de mettre à jour et de simplifier le texte existant.

4.12 Deux nouvelles Résolutions sont actuellement examinées au sein de l'APT: l'une porte sur l'**utilisation des technologies de l'information de la communication pour lutter contre les pandémies telles que la pandémie de COVID-19**. L'autre porte sur l'***économie numérique***, et concerne la mise en place d'un cadre directeur pour développer une économie numérique et aider les États Membres de la région à cet égard.

4.13 Un représentant de la **Communauté régionale des communications (RCC)** de la Fédération de Russie a présenté le [Document 25](https://www.itu.int/md/D18-RPMIRM-C-0025/) qui contient un résumé des activités préparatoires menées par la RCC. Jusqu'à présent, la RCC a élaboré 20 projets de proposition commune portant principalement sur des Résolutions de la CMDT, et est convenue que les trois Résolutions ci-après devraient être supprimées:

– Résolution 27 (Rév.Hyderabad, 2010) intitulée **Admission d'entités ou d'organisations à participer comme Associés aux travaux du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT**.

– Résolution 61 (Rév.Dubaï, 2014) intitulée **Nomination et durée maximale du mandat des présidents et vice-présidents des commissions d'études du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT et du Groupe consultatif pour le développement des télécommunications**.

– Résolution 81 (Rév.Buenos Aires, 2017) intitulée **Perfectionnement des méthodes de travail électroniques pour les travaux du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT**.

4.14 La RCC a présenté un projet de nouvelle Résolution intitulé **Utiliser les télécommunications/technologies de l'information et de la communication pour lutter contre la pandémie de COVID-19 et pour atténuer ses conséquences et y remédier**.

4.15 La RCC a en outre accepté une initiative régionale, appelant un "système unifié pour évaluer le niveau d'adoption du numérique dans les industries et les secteurs fonctionnels de l'économie" dans la région.

4.16 Un représentant de la **Conférence européenne des administrations des postes et télécommunications (CEPT)** de la Roumanie a présenté [Document 26](https://www.itu.int/md/D18-RPMIRM-C-0026/) qui contient un résumé des activités préparatoires menées par la CEPT. L'équipe de projet du Comité Com-UIT de la CEPT pour la CMDT-21 a été créée en mai 2020 et chargée d'identifier les questions qui, selon l'Europe, revêtent une importance capitale pour l'UIT-D, d'élaborer et de coordonner les positions et contributions de la CEPT et de rédiger des projets de proposition européenne commune (ECP). L'équipe de projets de la CEPT est présidée par Mme Inga Rimkeviciene (Lituanie) et travaille actuellement à l'élaboration de 20 propositions européennes communes. L'équipe de projet du Comité Com-UIT de la CEPT a tenu cinq réunions.

4.17 Des coordonnateurs ont également été désignés pour coordonner la participation et les contributions de la CEPT aux travaux des trois groupes de travail du GCDT.

Coordonnateurs de la CEPT pour les groupes de travail du GCDT

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Coordonnateurs | Pays |
| **GT-GCDT-Prep** | Mme Inga RimkevicieneM. Nick Aston-Hart | LituanieRoyaume-Uni |
| **GT-GCDT-SOP** | Mme Inga RimkevicieneMme Maciej Piotrowski | LituaniePologne |
| **GT-GCDT-RDTP** | Mme Inga RimkevicieneMme Alina Modan | LituanieRoumanie |

4.18 La CEPT a défini une vision commune des pays d'Europe relative au rôle de l'UIT-D à l'échelle mondiale en vue de connecter ceux qui ne le sont pas encore. Cette vision fait l'objet d'une proposition européenne commune soumise par 22 pays signataires. Du point de vue de l'Europe, l'UIT-D devrait:

– favoriser l'utilisation et le déploiement des infrastructures et technologies numériques dans le domaine des télécommunications/TIC;

– s'efforcer de promouvoir l'inclusion et le développement durable, en vue d'atteindre les Objectifs de développement durable (ODD);

– faire porter ses efforts sur les pays en développement (PEID et PDSL), et plus généralement sur les groupes les plus vulnérables et les régions dans lesquelles le Secteur peut avoir le plus d'impact;

– se concentrer sur la réalisation des ODD, en particulier sur les mesures permettant de garantir une connectivité pour tous.

4.19 En outre, l'Europe considère que le BDT est une "organisation apprenante", qui cherche à obtenir des résultats mesurables et à mener des projets ayant d'importantes retombées avec de fortes probabilités de produire des effets durables, en renforçant les partenariats, en coopérant avec les organisations régionales et en attirant de nouveaux membres.

4.20 Un représentant de la **Ligue des États arabes (LAS)** de l'Arabie saoudite a présenté le [Document 23](https://www.itu.int/md/D18-RPMIRM-C-0023/) qui contient un résumé des activités préparatoires menées par la LAS.

4.21 Le Groupe de préparation des États arabes en vue de la CMDT-21 a été établi par le Conseil des ministres des communications et de l'information des pays arabes en décembre 2019 et a tenu à ce jour deux réunions: l'une en août 2020 et l'autre en février 2021.

4.22 Le Groupe de préparation des États arabes en vue de la CMDT-21 et les trois groupes de travail qui le composent disposent tous d'un président **(voir la structure dans l'encadré)**.

|  |
| --- |
| **Groupe de préparation des États arabes en vue de la CMDT-21** |
| Président: M. Mansour Alqurashi (Arabie saoudite) |
| **Groupe de travail sur le Plan d'action, les Plans stratégique et opérationnel et les initiatives régionales** |
| Président: Salem Almawali (Oman) |
| **Groupe de travail sur la Déclaration, la rationalisation des Résolutions et les priorités thématiques** |
| Présidente: Mme Sameera Belal (Koweït) |
| **Groupe de travail sur les travaux préparatoires en vue de la CMDT-21** |
| Président: M. Alansari Almashagbah (Jordanie) |

4.23 Pour l'heure, le Groupe des États arabes propose de modifier 28 Résolutions énumérées dans le [Document 23](https://www.itu.int/md/D18-RPMIRM-C-0023/). À l'instar de la RCC, la LAS propose de supprimer les Résolutions 27 et 61. De plus, le Groupe des États arabes présentera deux nouvelles propositions en lien avec **le rôle des télécommunications/TIC en période de pandémie**, en particulier dans les pays en développement, et **la transformation numérique au service du développement durable**, **y compris l'établissement de centres de données et d'informatique en nuage dans les pays en développement**.

4.24 Le Groupe des États arabes a salué les grands progrès réalisés par le GT-GCDT-RDTP sur la rationalisation des priorités thématiques et suggère d'ajouter la cybersécurité à la liste de ces priorités, afin de regrouper des sous-thèmes connexes actuellement répartis entre des thèmes divers.

4.25 S'agissant du projet de Déclaration élaboré par le GT-GCDT-RDTP, le Groupe des États arabes estime qu'il devrait être considéré comme une première étape, soulignant que la Déclaration finale devrait être équilibrée et inclusive pour refléter toutes les priorités thématiques.

4.26 Actuellement, le Groupe des États arabes examine et met au point les initiatives régionales pour la région en étroite collaboration avec le Bureau régional de l'UIT pour les États arabes.

# 5 Point 5 de l'ordre du jour: résultats des réunions préparatoires régionales

5.1 La **Réunion préparatoire régionale pour l'Europe (RPM-EUR)** a été organisée par le BDT et le Ministère de l'industrie et du commerce de la République tchèque et s'est tenue en ligne les 18 et 19 janvier 2021 en présence de 114 participants. Son Excellence M. Petr Ocko, Vice‑Ministre de l'industrie et du commerce de la République tchèque, a été élu à l'unanimité Président de la RPM-EUR en vue de la CMDT-21. Mme Inga Rimkevičienė (Lituanie) a été élue Vice‑Présidente. Elle est également Présidente de l'équipe de projet du Comité Com-UIT de la CEPT pour la CMDT-21.

5.2 La RPM-EUR a approuvé les cinq propositions de priorité régionale pour l'Europe pour la période 2022-2025 ci-après:

– RP-EUR-1: Développement de l'infrastructure numérique

– RP-EUR-2: La transformation numérique au service de la résilience

– RP-EUR-3: Inclusion numérique et renforcement des compétences

– RP-EUR-4: Confiance dans l'utilisation des technologies numériques

– RP-EUR-5: Écosystèmes de l'innovation numérique

5.3 Cette réunion a été marquée par le lancement du rapport [**Tendances dans le domaine du numérique en Europe 2021**](https://www.itu.int/en/ITU-D/Conferences/WTDC/WTDC21/Documents/RPM/EUR/Digital-Trends_Europe-E.pdf), qui met en exergue les tendances et les évolutions dans le domaine des infrastructures TIC, de l'accès aux TIC et de leur utilisation en Europe; de l'initiative **Generation Connect –** **Groupe pour la jeunesse en Europe**, qui rassemble 24 jeunes âgés de 18 à 24 ans; et du **Réseau de femmes (NoW) Europe pour le Secteur du développement des télécommunications de l'UIT**, initiative qui vise à créer une communauté pour soutenir les femmes déléguées et leur permettre d'étendre leur réseau et d'échanger des données d'expérience et des connaissances avec d'autres femmes déléguées du monde entier.

5.4 La [**Réunion**](https://www.itu.int/en/ITU-D/Conferences/WTDC/WTDC21/Pages/RPM-ASP.aspx) **préparatoire régionale pour l'Asie-Pacifique (RPM-ASP)** s'est tenue en ligne les 9 et 10 mars 2021 en présence de 168 délégués. M. Ahmad Sharafat, Conseiller auprès du Ministre, Ministère des technologies de l'information et de la communication de la République islamique d'Iran, a été élu à l'unanimité Président de la RPM-ASP en vue de la CMDT‑21.

5.5 Les participants ont souscrit à la recommandation de la réunion des chefs de délégation concernant les Vice-Présidents de la RPM-ASP et ont élu Mme Mina Seonmin Jun, Conseillère politique, Institut coréen pour le développement de la société de l'information (République de Corée); Mme Gisa Fuatai Purcell, Régulatrice, Bureau du régulateur (Samoa); et Mme Philomena Gnanapragasam, Directrice, Asia-Pacific Institute for Broadcasting Development, Vice-Présidentes.

5.6 Les participants à la RPM-ASP ont accueilli avec satisfaction le rapport intitulé ***Tendances dans le domaine du numérique en Asie et dans le Pacifique en 2021***, qu'ils considèrent comme une contribution importante pour l'élaboration des initiatives régionales compte tenu des évolutions et des défis au niveau régional dans le domaine des TIC.

5.7 Les participants à la RPM-ASP ont approuvé les cinq propositions de priorité régionale pour la région Asie-Pacifique pour la période 2022-2025 ci-après, qui seront soumises à la CMDT‑21:

– **ASP 1**: Répondre aux besoins particuliers des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement, y compris les pays et territoires insulaires du Pacifique, et des pays en développement sans littoral.

– **ASP 2**: Tirer parti des technologies de l'information et de la communication pour favoriser l'économie numérique et des sociétés numériques inclusives.

– **ASP 3**: Promouvoir le développement des infrastructures pour améliorer la connectivité numérique et connecter ceux qui ne le sont pas.

– **ASP 4**: Créer un environnement politique et réglementaire favorable pour accélérer la transformation numérique.

– **ASP 5**: Contribuer à rendre l'environnement des TIC sûr et résilient.

5.8 Parallèlement à la réunion préparatoire régionale, le **Groupe pour la jeunesse en Asie‑Pacifique relevant de l'initiative Generation Connect** a présenté son projet de plan d'action pour la période 2022-2025. La réunion a permis de présenter le **Réseau de femmes (NoW) de l'Asie-Pacifique pour le Secteur du développement des télécommunications de l'UIT**, initiative qui vise à créer une communauté pour soutenir les femmes déléguées et leur permettre d'étendre leur réseau et de mettre en avant et d'échanger des données d'expérience et des connaissances avec d'autres femmes déléguées du monde entier.

# 6 Point 6 de l'ordre du jour: Rapport sur les travaux du Groupe de travail du GCDT sur les Résolutions, la Déclaration et les priorités thématiques de la CMDT

6.1 Le Groupe de travail du GCDT sur les Résolutions, la Déclaration et les priorités thématiques de la CMDT (GT-GCDT-RDTP) s'est réuni à quatre reprises le 15 juillet 2020, le 21 octobre 2020, le 21 janvier 2021 et le 3 mars 2021, et tiendra sa cinquième réunion le 9 avril 2021. Le GT-GCDT-RDTP est ouvert à tous les États Membres de l'UIT et aux Membres du Secteur UIT-D.

6.2 Le Président du GT-GCDT-RDTP, M. Ahmad Sharafat, a rappelé le mandat du groupe et a confirmé que les conseils du GCDT relatifs à l'élaboration d'une Déclaration courte et concise et à la réduction du nombre de priorités thématiques avaient été suivis à la lettre.

Priorités thématiques

6.3 S'agissant des **priorités thématiques**, le GT-GCDT-RDTP a tenu des discussions approfondies et quatre priorités thématiques recueillent un large soutien: **la connectivité; la transformation numérique; un environnement propice; et la mobilisation des ressources et la coopération internationale**. Le GT-GCDT-RDTP devrait parvenir à une conclusion sur ces priorités thématiques lors de sa prochaine réunion le 9 avril 2021.

6.4 Un projet de **Déclaration de la CMDT** a été présenté à la quatrième réunion du GT‑GCDT‑RDTP le 3 mars 2021 et s'inscrit dans la lignée du thème de la CMDT-21, à savoir "**Connecter ceux qui ne le sont pas encore afin de parvenir au développement durable**", adopté par le GCDT en novembre 2020 après avoir noté que **3,7 milliards de personnes n'étaient toujours**

**pas connectées**. Le GT-GCDT-RDTP souhaite conclure les discussions sur le projet de Déclaration à sa prochaine réunion le 9 avril 2021. La décision concernant la Déclaration finale et son adoption incomberont à la CMDT.

Rationalisation des Résolutions

6.5 La Fédération de Russie mène cet exercice de rationalisation pour le compte du GT‑GCDT‑RDTP. Elle a proposé de réviser 14 Résolutions et d'en supprimer trois, et a soumis un projet de nouvelle Résolution pour examen préliminaire.

– La révision de la Résolution 8 (Rév.Buenos Aires, 2017) sur ***la collecte et la diffusion d'informations et de statistiques*** tient compte de la Résolution 131 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires, et vise aussi à renforcer la transparence des travaux de l'UIT sur les statistiques des télécommunications/TIC, en alignant ces travaux sur le Règlement intérieur de l'UIT-D et en multipliant les interactions entre les Commissions d'études de l'UIT-D et les groupes d'experts sur les indicateurs.

– La révision de la Résolution 15 (Rév.Buenos Aires, 2017) sur ***la recherche appliquée et le transfert de technologie*** inclut l'idée d'une coopération Sud-Sud présentée dans le système des Nations Unies, qui devrait être mise en avant au sein de l'UIT, et aligne aussi le texte sur celui de la Résolution 64 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires.

– La révision de la Résolution 21 (Rév.Buenos Aires, 2017) sur ***la coordination et la collaboration avec les organisations régionales et sous-régionales*** vise à inclure des références à la Résolution 25 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires.

– La révision de la Résolution 30 (Rév.Buenos Aires, 2017) sur ***le rôle du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT dans la mise en œuvre des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information, compte tenu du Programme de développement durable à l'horizon 2030*** vise à harmoniser le texte avec celui de la Résolution 140 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires pour supprimer les nombreuses dispositions répétées.

– La révision de la Résolution 31 (Rév.Buenos Aires, 2017) sur ***les travaux préparatoires régionaux pour les conférences mondiales de développement des télécommunications*** vise à harmoniser cette Résolution avec la Résolution 58 (Rév. Busan, 2014) de la Conférence de plénipotentiaires, et à clarifier le rôle des organisations régionales de télécommunication dans le cadre des travaux préparatoires en vue des CMDT.

– La révision de la Résolution 58 (Rév.Buenos Aires, 2017) sur ***l'accessibilité des télécommunications/technologies de l'information et de la communication pour les personnes handicapées et les personnes ayant des besoins particuliers*** vise à aligner le texte sur celui de la Résolution 175 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires et à intégrer les éléments fournis par la Commission d'études 1 de l'UIT‑D basés sur ses activités pour la période 2018-2021.

– Suppression de la Résolution 61 (Rév.Dubaï, 2014) sur ***la nomination et la durée maximale du mandat des présidents et vice-présidents des commissions d'études du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT et du Groupe consultatif pour le développement des télécommunications.*** La Résolution 208 (Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires a été adoptée et établit la durée maximale du mandat des Présidents et des Vice-Présidents des groupes consultatifs, des commissions d'études et des autres groupes des Secteurs. Dans cette optique, il est proposé de transférer le texte correspondant de la Résolution 61 vers la Résolution 1 (Rév.Buenos Aires, 2017) relative au **Règlement intérieur du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT**. Il est ainsi proposé de supprimer la Résolution 61.

– La révision de la Résolution 67 (Rév.Buenos Aires, 2017) sur ***le*** ***rôle du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT dans la protection en ligne des enfants*** vise à aligner le texte sur celui de la Résolution 179 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires pour inclure des références à des Résolutions récentes de l'Assemblée générale des Nations Unies et du Conseil des droits de l'homme, et à intégrer les éléments fournis par la Commission d'études 2 de l'UIT-D basés sur ses activités pour la période 2018-2021.

– La révision de la Résolution 34 (Rév.Buenos Aires, 2017) sur ***le rôle des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication dans la préparation en prévision des catastrophes, l'alerte avancée, l'atténuation des effets des catastrophes, les interventions et les opérations de secours*** vise à rationaliser cette Résolution pour inclure des dispositions jugées nécessaires de la Résolution 136 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires.

– La révision de la Résolution 37 (Rév.Buenos Aires, 2017) sur ***la réduction de la fracture numérique*** vise à harmoniser cette Résolution avec la Résolution 139 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires, et à l'actualiser en y mentionnant les dernières activités, y compris les nouvelles instructions données au BDT pour continuer à prendre des mesures destinées à renforcer la coopération avec les institutions financières internationales, les organismes donateurs et les associations du secteur privé concernant les projets visant à réduire la fracture numérique, et pour informer régulièrement les États Membres des progrès réalisés.

– La révision de la Résolution 64 (Rév.Buenos Aires, 2017) sur ***la protection et l'appui pour les utilisateurs/consommateurs de services issus des télécommunications/technologies de l'information et de la communication*** vise à rationaliser le texte pour inclure des dispositions supplémentaires de la Résolution 196 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires, et à refléter les activités et les conclusions présentées dans le rapport sur la Question 6/1 de la Commission d'études 1 de l'UIT-D pour la période 2018-2021.

– La révision de la Résolution 85 (Rév.Buenos Aires, 2017) "***Faciliter l'avènement de l'Internet des objets ainsi que des villes et communautés intelligentes pour le développement à l'échelle mondiale***" vise à simplifier le texte actuel et à mettre à jour sa partie "rappelant" pour tenir compte de la modification des titres de la Résolution 197 (Rév. Dubaï, 2018) et de la Résolution 200 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires.

– La révision de la Résolution 86 (Rév.Buenos Aires, 2017) sur ***l'utilisation au sein du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT des langues de l'Union sur un pied d'égalité*** vise à harmoniser cette résolution avec la Résolution 154 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires et à tenir compte de la Résolution 1386 du Conseil pour ce qui est de la coordination des travaux terminologiques mobilisant tous les Secteurs et le Secrétariat général.

– La révision de la Résolution 1 (Rév.Buenos Aires, 2017) sur ***le Règlement intérieur du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT*** vise à tenir compte de l'expérience pratique acquise par les Commissions d'études de l'UIT-D durant la période d'études 2018-2021, ainsi que des données d'expérience du Secteur des radiocommunications de l'UIT (UIT-R) et du Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT (UIT-T).

– La révision de la Résolution 71 (Rév.Buenos Aires, 2017) sur ***le renforcement de la coopération entre les États Membres, les Membres de Secteur, les Associés et les établissements universitaires participant aux travaux du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT et l'évolution du rôle du secteur privé au sein du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT*** vise à tenir compte de la Résolution 169 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires et à intégrer les dispositions pertinentes de la Résolution 27 (Rév.Hyderabad, 2010) sur ***l'admission d'entités ou d'organisations à participer comme Associés aux travaux du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT***,afin d'assurer une compréhension globale du rôle des Membres de Secteur, des Associés et des établissements universitaires dans les activités de l'UIT-D.

– Il serait nécessaire de supprimer la Résolution 27 (Rév.Hyderabad, 2010) pour les raisons évoquées ci-dessus et compte tenu du fait qu'elle n'a pas été révisée depuis 2010.

– Il serait nécessaire de supprimer la Résolution 81 (Rév.Buenos Aires, 2017) sur ***le*** ***perfectionnement des méthodes de travail électroniques pour les travaux du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT***, car elle fait double emploi avec la Résolution 167 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires. Il est proposé en outre de transférer les dispositions pertinentes vers la Résolution 1 (Rév.Buenos Aires, 2017), qui contient une partie sur l'accès électronique.

– Un projet de nouvelle Résolution intitulé "***Utiliser les télécommunications/technologies de l'information et de la communication pour lutter contre la pandémie de COVID-19 et pour atténuer ses conséquences et y remédier***" a été soumis par la Fédération de Russie pour examen préliminaire, afin de recueillir des observations et des suggestions.

6.6 S'agissant des **Questions à confier aux commissions d'études en lien avec la Résolution 2 (Rév.Buenos Aires, 2017) de la CMDT "Création de commissions d'études"**, des travaux sont en cours en vue de modifier cette Résolution.

6.7 **Suite à donner**: Le GT-GCDT-RDTP examinera attentivement ces propositions. Les membres de l'UIT peuvent formuler des commentaires et proposer d'autres amendements à apporter à ces Résolutions et à d'autres.

Groupe de travail du GCDT chargé de la planification stratégique et opérationnelle (GT‑GCDT‑SOP)

6.8 La Présidente du GT-GCDT-SOP, Mme Blanca González (Espagne), a déclaré que son groupe avait approuvé une proposition visant à confier au GCDT l'établissement de la partie du Plan stratégique global de l'UIT se rapportant à l'UIT-D. En novembre 2020, le GCDT a approuvé cette proposition, reconnaissant que cette manière de procéder permettrait d'ouvrir la voie à une approche de "l'UIT unie dans l'action" pour l'élaboration du Plan stratégique de l'Union tout entière. Elle a encouragé les participants à examiner et suivre la proposition relative au [déroulement des travaux concernant le Plan stratégique de l'UIT](https://www.itu.int/md/D18-TDAG27-INF-0005/en), qui précise le calendrier pour la soumission des propositions des membres sur la partie du Plan stratégique global de l'UIT se rapportant à l'UIT-D, ainsi que les étapes et les principaux délais pour la présentation des contributions.

# 7 Divers

7.1 Les participants à la réunion ont pris note du fait que la décision relative aux dates d'une conférence relève de la compétence du Conseil et que la consultation virtuelle des Conseillers, qui aura lieu en juin 2021, n'est pas une réunion à caractère décisionnel. Les participants à cette consultation peuvent seulement débattre et prendre une décision concernant l'envoi d'une lettre de consultation à tous les États Membres. À la suite de cette consultation, une décision sera alors prise par correspondance. Certaines délégations ont insisté sur le fait que le BDT devrait apporter des éclaircissements sur les dates et les modalités d'organisation de la CMDT avant la prochaine Réunion interrégionale en mai 2021.

7.2 D'autres ont souligné qu'un report de la CMDT en 2022 nécessiterait de prendre une décision concernant les Questions à l'étude et les réunions des Commissions d'études de l'UIT-D et de leurs Groupes du Rapporteur jusqu'en 2022. Il a été précisé qu'entre deux CMDT, le GCDT était l'instance compétente pour décider de l'ordre du jour des commissions d'études. Il a été pris note du fait que cette question devrait être examinée lors de la prochaine réunion du GCDT.

7.3 En parallèle, il a été convenu que le BDT continuerait de travailler avec l'Administration de l'Éthiopie. Un groupe d'action a déjà été constitué et s'entretient non seulement avec l'Éthiopie, mais aussi avec les bureaux des Nations Unies en Afrique. Le secrétariat du BDT demandera un avis juridique à l'Unité des affaires juridiques de l'UIT et présentera une marche à suivre pour qu'une décision soit prise rapidement par les États Membres.

# 8 Clôture

8.1 La prochaine réunion aura lieu le 12 mai 2021, et le Président accueillerait favorablement des propositions concernant l'ordre du jour. Le Président a déclaré ce qui suit: "Ce fut un plaisir et un honneur pour moi de présider cette réunion. Je crois que nous venons d'avoir des discussions très constructives pour toutes les régions, qui nous amèneront à la prochaine étape de nos travaux préparatoires en vue de la CMDT". Il a remercié tous les participants pour leurs contributions et leurs réflexions intéressantes sur les propositions soumises par l'Éthiopie à cette réunion, les régions d'avoir présenté aux participants l'état d'avancement des travaux préparatoires de leur organisation de télécommunication respective, les deux régions qui ont déjà tenu leur réunion préparatoire régionale pour leurs résultats, et les Présidents des Groupes GT-GCDT‑RDTP et GT‑GCDT‑SOP d'avoir fait le point sur les travaux de leur groupe respectif.

8.2 "J'espère que vous serez présents et aussi actifs lors des réunions à venir, et que vous ferez preuve du même engagement que vous avez montré aujourd'hui. Je voudrais une nouvelle fois profiter de cette opportunité pour vous assurer pleinement de l'engagement de l'Éthiopie et affirmer que nous ne ménageons aucun effort pour que la CMDT-21 soit un succès à l'ère du COVID‑19. J'espère tous vous accueillir et vous retrouver à Addis-Abeba", a conclu le Président.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_